



Retracting resignation

Par Magali1523

Bonjour,

J'ai démissionné de mon poste le 13 octobre 2020 pendant mon arrêt maladie pour dépression à cause d'un changement de poste. Puis je me suis rétracté le 30 octobre 2020 en précisant que j'étais sous l'emprise d'antidépresseurs et donc pas apte à prendre une telle décision. Mon employeur a refusé mon retour dans l'entreprise car je m'étais servi de mes congés payés pour mon préavis. Puis-je essayer de récupérer mon poste avec l'aide des prud'hommes. Merci d'avance

Par janus2

Bonjour,

Il est possible, en effet, de revenir sur une démission à certaines conditions. La première étant de le faire rapidement. Or, dans votre cas, vous avez laissé passer plus de 2 semaines. Cela risque de jouer en votre défaveur...